

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pétrole de schiste, gaz de schiste et sables bitumineux : les six plus grandes banques françaises s'engagent sur les hydrocarbures non conventionnels

Les banques françaises accompagnent leurs clients dans une transition énergétique durable, globale et responsable et réaffirment leur volonté d'accélérer leur action en faveur du climat. Suite à la signature de l'Accord de Paris en 2015, elles ont chacune mis en place des politiques propres ambitieuses visant à accélérer le financement des énergies renouvelables tout en se désengageant des secteurs les plus émetteurs de CO2 comme le charbon : les chiffres témoignent de leurs avancées concrètes et continues. Aujourd'hui, les six plus grandes banques françaises¹ accélèrent et prennent un engagement commun sur le non conventionnel.

En effet, les six plus grandes banques françaises prennent un engagement commun axé sur les hydrocarbures non conventionnels. Dès janvier 2022, elles ne financeront plus les projets dédiés et les entreprises dont la part d'hydrocarbures non conventionnels dans l'exploration et la production (pétrole de schiste, gaz de schiste et sables bitumineux) serait supérieure à 30 % de leur activité. Le seuil de chacune des banques pour les activités couvertes s'inscrit dans ce socle commun aux 6 grandes banques françaises. La profession bancaire poursuivra ces travaux, au cours de l'année 2022, pour promouvoir une réduction du recours à ces hydrocarbures non conventionnels.

Les banques françaises mettent en place des politiques exigeantes afin d'accompagner leurs clients dans leur transition et de s'aligner ainsi le plus rapidement possible aux objectifs de l'Accord de Paris de 2015.

Les derniers chiffres montrent que le financement des entreprises impliquées dans le charbon ne représente plus que 2,1 Md€, soit 0,16% de leur portefeuille *corporate* à fin 2020. Parallèlement à cela, elles accélèrent dans le financement des énergies renouvelables, qui atteint, en 2020, plus de 44,3Md€, en augmentation de 68% en 4 ans.

Pour Laurent Mignon, président de la commission climat de la FBF : *« C'est une avancée majeure, une première mondiale, qui traduit une fois de plus la détermination des banques françaises d'être leaders d'une transition globale, durable et responsable. Nous espérons que cette décision sera rapidement suivie par d'autres acteurs et places dans le monde. Par la publication de leurs chiffres, preuves de transparence, et par ce nouvel engagement, les banques françaises accélèrent dans la transition, en accompagnant l'ensemble de l'économie. »*

CONTACTS

Benoît DANTON : 06 73 48 80 40 - bdanton@fbf.fr

Jenny SENSIAU : 06 31 06 60 39 - jsensiau@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

¹ BNP Paribas, Groupe BPCE, Crédit Agricole SA, Crédit Mutuel, Société Générale, La Banque Postale